

ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX ALIOUNE BLONDIN BEYE

(EMP-ABB)

Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo GOITA

(CARESS)



Revue scientifique de l'EMP-ABB

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LE 5^e NUMERO

**LE SYSTÈME INTERNATIONAL À L'ÉPREUVE DES CRISES
CONTEMPORAINES**

1. Contexte et justification

D'une manière générale, le système international peut être conçu comme un ensemble structuré et dynamique de relations entre Etats, organisations internationales, acteurs non étatiques et normes régissant leurs interactions. Il est construit autour d'un idéal de coopération multilatérale, visant à prévenir les conflits et à organiser une gouvernance collective des enjeux planétaires.

Loin d'être figé ou uniforme, le système international s'appuie à la fois sur des fondements juridiques, issus du droit international, sur des mécanismes institutionnels de régulation à l'instar de l'ONU, ainsi que des rapports de puissance qui déterminent l'équilibre global.

Ce système international, instauré vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, traverse une crise profonde depuis la fin de la guerre (Badie, 2006). L'ordre libéral fondé sur la primauté du droit international, la bipolarité maîtrisée et la gouvernance multilatérale est mis à l'épreuve par une succession de chocs après l'effondrement de l'ex-URSS (Fukuyama, 2006). L'hégémonie américaine qui en découle semble le catalyseur du retour de la guerre de haute intensité en Europe (Russie vs Ukraine), au Moyen orient (Iran vs Israël et les Etats-Unis), recompositions géopolitiques, fragmentation des instances de coordination mondiale, et remise en cause croissante des principes de souveraineté et de non-ingérence (guerre d'influence au Sahel).

Le Sud global, longtemps périphérique (Amin, 1978) dans la fabrique de l'ordre mondial, affirme désormais une autonomie stratégique et conteste les hiérarchies héritées (Capdepuy, 2023), comme le démontre la montée en puissance des BRICS+. Le contournement du dollar par ces pays illustre leur volonté de s'affranchir des normes imposées par les puissances occidentales.

L'articulation entre ces différentes crises révèle une mutation profonde du système international. Les cadres d'action traditionnels tel que le Conseil de sécurité des Nations unies, organisations régionales, alliances militaires (Fred et *al.*, 2025) peinent à s'adapter à cette complexité. L'émergence de nouvelles formes de conflictualité (hybride, économique, informationnelle) brouille les frontières entre paix et guerre, interne et international.

Dans cette dynamique, la région du Sahel constitue particulièrement un cas d'école révélateur des tensions systémiques à l'échelle mondiale. En effet, depuis plus d'une décennie, les Etats africains, notamment ceux de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) sont confrontés à une crise multidimensionnelle (expansion des groupes armés non étatiques, crise énergétique, reconfiguration des alliances avec d'autres pays, instabilité institutionnelle, etc.) qui perdure malgré les interventions internationales telles que celles de l'ONU, de l'Union africaine, de la CEDEAO, et des partenaires bilatéraux. Ces échecs ont montré à la fois la force et les limites des systèmes internationaux et ont surtout contribué à soulevé des interrogations sur l'efficacité et les avantages du multilatéralisme contemporain.

Face à ces bouleversements, il apparaît nécessaire de porter un regard analytique sur les dynamiques à l'œuvre et sur la capacité du système international à se réinventer. Cet appel vise à rassembler des contributions pluridisciplinaires examinant les tensions, les adaptations et les perspectives de recomposition de l'ordre mondial.

2. Axes thématiques

Les contributions pourront s'inscrire dans l'un des axes suivants :

Axe 1 – Géopolitique des puissances : recompositions et rivalités

Cet axe analyse les stratégies des grandes puissances (États-Unis, Union européenne, BRICS+), les nouvelles dynamiques de confrontation (compétition technologique, guerres d'influence, fragmentation économique) et leurs impacts sur la stabilité régionale et mondiale.

Axe 2 – Crise du droit international, du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale

Il s'agit d'examiner les dysfonctionnements des institutions internationales (ONU, institutions de Bretton Woods, OMC, etc.), les tentatives de réforme ainsi que l'émergence de forums alternatifs (BRICS + OTAN) dans la régulation des crises globales.

Axe 3 – Conflits armés et transformations de la guerre

Les contributions doivent examiner les formes contemporaines de conflictualité (guerre hybride, terrorisme, conflits asymétriques), le rôle des juridictions internationales ainsi que les évolutions du droit international humanitaire face à ces nouvelles réalités.

Axe 4 – Souveraineté, autonomie stratégique et recompositions régionales

Il s'agit d'étudier les dynamiques régionales (Afrique et Moyen-Orient) face aux crises sécuritaires, les stratégies d'affirmation des États africains, ainsi que les nouveaux alignements et fragmentations.

Axe 5 – Imaginaires et représentations de l'ordre international

Les articles proposés doivent aider à comprendre et nuancer les discours, les récits et les perceptions qui structurent les relations internationales : montée des nationalismes, contestations de l'universalisme libéral, rhétoriques de l'émancipation et de la souveraineté.

Références bibliographiques

- Amin, S. (1978). Unequal Development: An Essay on the Social Formations of Peripheral Capitalism. *Science and Society*, 42(2), 219-222.
- Badie, B. (2006). *Qui a peur du XXIe siècle ? : Le nouveau système international* (édité par B. Badie). Éditions La Découverte.
- Capdepuuy, V. (2023). Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale? *Géoconfluences*.
- Fred, B., Deleglise Dimpho, Samira Gaid, Sait Matty Jaw, Hubert Kinko, Evan Nachtrieb, Sidumo, E., Abdoul Sogodogo, Stephanie Wolters et Edmund Yakani. (2025). Forces for Peace: Realities of peace support operations in Africa. *Plattform Zivile Konfliktbearbeitung*.
- Fukuyama, F. (2006). *The End of History and the Last Man*. Simon and Schuster.

❖ Membres du comité scientifique

Pr Paul TRAORE, Université Kurukanfuga de Bamako

Pr El Mostafa REZRAZI, Université Mohammed VI Polytechnique – FGSES, Maroc

Pr Rachid El HOUDAÏDUI, Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, Maroc

Pr Mohamed Zakariae ABOUEDDAHAB, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Dr Jon-Hans COETZER, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)

Dr Birama Apho LY (Maître de Conférences Agrégé), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako / Ecole de Maintien de la Paix-ABB.

Dr Modibo DIARRA (Maître de Conférences), Université Yambo Ouologuem de Bamako / Ecole de Maintien de la Paix-ABB

❖ **Membres du comité de lecture**

Pr Bréma Ely DICKO, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Sidi Lamine BAGAYOKO, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Mamadou DIA, Institut Universitaire de Pédagogie (Mali)

Dr Diakalia SIDIBE, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Bowendsom Claudine Valérie Rouamba OUEDRAGO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou (Burkina)

Dr Moussa Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim Boubacar SOW, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Allaye NIANGALY, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Nouhoum Salif MOUNKORO, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Mamadou Lamine DEMBELE, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Ali TOUNKARA, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA, Maître de Conférences, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de Communication (Mali)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

3. AGENDA ET FRAIS DE PUBLICATION

- **AGENDA**

- **07 mai 2026** : lancement de l'appel
- **30 septembre 2026** : date limite de réception des articles à l'EMP, à l'adresse RevueScientif@empbamako.org (prière de préciser dans l'objet du mail le thème de l'appel à contributions).
- **30 décembre 2026** : retour des textes instruits et notifications aux auteurs
- **30 janvier 2026** : dépôt des textes corrigés
- **30 mars 2027** : publication des articles

- **FRAIS DE PUBLICATION**

Les frais de publication s'élèvent à 100.000 Fcfa, répartis comme suit :

- **25 000 Fcfa non remboursables** (pour l'instruction de l'article, qu'il soit accepté ou refusé)
- **75 000 Fcfa**, à payer après la notification d'acceptation.

4. NORMES DE PRESENTATION

Les articles proposés doivent être conformes aux normes typographiques et scientifiques (ci-dessous) adoptées par la Revue de l'EMP - ABB.

4. 1. Page de garde et informations liminaires

Le texte doit être précédé des éléments suivants :

Titre de l'article : centré, taille de police 14, gras.

Prénom et Nom de l'auteur : centré, taille de police 12. Une note de bas de page précise le nom de l'auteur de correspondance au cas où les auteurs sont deux ou plus.

Institution d'attache : (département et université) ; centré, taille de police 12.

Adresse électronique : l'adresse électronique du ou des auteur(s) ; centré, taille de police 12.

Résumé de l'article : en français et en anglais, taille de police 12, ne dépassant pas 10 lignes. Le résumé doit permettre une compréhension générale du contenu de l'article, tout en rappelant brièvement les différentes articulations, la méthodologie et les objectifs. Aucune référence ne doit être citée dans le résumé.

Mots clés : en français et en anglais, au nombre de 08, en ordre alphabétique.

Remerciements : taille de police 12, clairement intitulé « Remerciements », cet espace est le lieu de remercier les personnes, les institutions, les bailleurs etc. qui ont contribué au financement de l'étude ou ont facilité la recherche, d'une manière ou d'une autre.

- **Sous-titres/intertitres** : centré à gauche, taille de police 12, gras.

4. 2 Structure des articles

Les articles empiriques obéissent au plan IMRAD

- **Introduction**

Cette section permet de **contextualiser l'étude** de manière générale par rapport au contexte socioéconomique, politique etc. Elle pose **la problématique** et définit **les objectifs de l'étude**, tout en rappelant **les principales parties de l'étude**.

- **Méthodologie**

Cette section précise les méthodes, les techniques, les instruments et les moyens employés pour le recueil des données, leur analyse et leur interprétation. Elle justifie la pertinence du choix desdits méthodes, techniques, instruments et moyens, en mettant un accent particulier sur la pertinence de ces éléments.

- **Résultats ou résultats attendus**

Cette section rappelle les principaux résultats obtenus au cours de l'étude en fonction du thème et de la problématique.

- **Discussion**

La discussion permet de dépasser le résultat des premières analyses effectuées, de montrer les limites et les failles des informations fournies ou de développer les contenus en vue d'une meilleure interprétation scientifique des données recueillies.

- Conclusion

La conclusion est aussi importante que l'introduction. Elle rappelle les points saillants du développement, tout en offrant la possibilité de lire clairement les résultats obtenus. Elle permet une prise de position personnelle et propose une ouverture de débat à propos du sujet étudié.

- Bibliographie

Cette partie donne les références complètes des travaux (ouvrages, articles etc.) citées dans l'article.

4. 3 Règles typographiques

NB : Pour les articles rédigés en anglais, le titre, le résumé et les mots-clés sont traduits en français.

La longueur de l'article est de :

- 5.000 mots pour les recherches empiriques, les Revues de la littérature, les études de cas, les protocoles ;
- 3000 mots pour les notes techniques ;
- 1500 mots pour les articles de perspective ou de point de vue, les notes d'analyse, les commentaires, les notes à la rédaction, les comptes rendus, les quid et les notes techniques (résumé, tableaux, figures, graphiques, bibliographie, etc. compris) ;
- format A4, Times New Roman, taille de police 12pts, interligne 1.5, justifié avec les marges haut/bas, gauche/droite de 2.5 cm.

4. 4 Tableaux, figures et autres images

Les figures et les tableaux seront insérés mis en annexe sous forme d'image. Chaque figure ou tableau est fourni sans son titre dans un document indépendant sous un format informatique standard (PDF, JPEG, PNG, etc.).

4. 4. 1 Tableaux

- Si le texte comporte un ou des tableaux, ne dépassant pas une page, ceux-ci doivent être insérés dans le texte
- si les tableaux dépassent une page, ils sont mis en annexe, mais appelés dans le corps du texte (voir tableau n^o X).

Les tableaux doivent :

- être accompagnés d'une légende en français ;
- être accompagnés d'une traduction de la légende en anglais.

Les tableaux sont présentés en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. Il est conseillé de limiter le nombre et la largeur des colonnes pour que les tableaux puissent être présentés de manière lisible sur un format A4.

4. 4. 2 Figures

Si le texte comporte une ou des figures, celles-ci doivent être mises en annexe :

- être appelées dans le corps du texte (voir figure n^o X) ;
- être accompagnées d'une légende en français ;
- être accompagnées d'une traduction de la légende en anglais.

Les figures seront présentées en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. La dimension d'une figure est limitée par la taille de la zone d'impression (15 cm en largeur, 22 cm en hauteur pour laisser la place au titre).

4. 4. 3 Autres images

Toutes les autres images sont mises en annexe et appelées dans le texte (voir l'image n^o X).

Il est rappelé que toute illustration doit être de très bonne qualité afin de permettre une reproduction directe. Aucune retouche ne sera effectuée par l'éditeur. Les illustrations sont publiées en couleur.

Il est de la responsabilité de l'auteur de solliciter de l'éditeur et des auteurs concernés l'autorisation de reproduire toute photo, figure ou tableau déjà publié. La source doit impérativement être mentionnée.

5. REFERENCEMENT

NB : Le modèle de référencement est celui de APA 7^e édition.

Les références de citations en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant le principe : Nom de l'auteur ; Année, page. (Toutefois, certaines informations complémentaires peuvent figurer dans les notes infrapaginales).

Les citations qui ne dépassent pas 03 lignes sont intégrées directement au texte entre guillemets et celles de plus de 03 lignes sont renvoyées à la ligne avec un retrait de 2 cm à gauche et à droite, et une taille de police 10, sans guillemets.

LIVRE (PAPIER OU ÉLECTRONIQUE)

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille du premier auteur, initiale(s) du prénom, nom de famille du deuxième auteur, initiale(s) du prénom, & nom de famille du troisième auteur, initiale(s) du prénom. (année). Titre du livre (xe éd). Maison d'édition. DOI ou URL si disponible

Exemple de référence

Bonneville, L., Lagacé, M., & Grosjean, S. (2007). Introduction aux méthodes de recherche en communication. Gaëtan Morin Éditeur.

Exemple de citation dans le texte

(Bonneville et *al.*, 2007)

CHAPITRE D'UN LIVRE COLLECTIF

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur du chapitre, initiale(s) du prénom. (année). Titre du chapitre. Dans initiale(s) et nom de famille du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre du livre* (pages du chapitre). Maison d'édition. DOI ou URL si disponible

Exemple de référence

Journet-Diallo, O. (1999). Catégories de genre et relation ethnographique chez les Joola du Sénégal. Dans D. Jonckers, R. Carré, & M.-C. Dupré (dir.), *Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites* (p. 21-28). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Exemple de citation dans le texte

(Journet-Diallo, 1999)

ARTICLE

1. article avec DOI

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année). Titre de l'article. *Nom de la revue*, volume (numéro), pages de l'article. DOI

Exemple de référence

Ndiaye, L. D., & Sombié, G. N. (2018). La santé mentale des jeunes en contexte linguistique minoritaire : une étude pilote sur la configuration de l'offre de services en français dans la région sociosanitaire de Winnipeg. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (9), 100-117.
<https://doi.org/10.7202/1043498ar>

2. Article sans DOI

Exemple de référence

Leroux, G. (2018). Le défi pluraliste. Éduquer au vivre-ensemble dans un contexte de diversité. *Éducation et francophonie*, 46(2), 15-29. https://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-46-2-015_LEROUX_46-2.pdf

3. Article de périodique non électronique

Exemple de référence

Lans, M. (2023). De l'accueil des étrangers à la fabrique d'une identité locale cosmopolite : le cas du Pays basque sud. *Migrations Société*, 4(194), 45-64.

DICTIONNAIRE OU ENCYCLOPÉDIE

Composantes de la référence bibliographique

Titre de l'ouvrage. (date). Entrée consultée. Dans *Nom du site Web*. Consulté le jour mois année, à URL

Exemple de référence

Larousse. (s.d.). Média. Dans *Dictionnaire Larousse.fr*. Consulté le 11 février 2022, à www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9dia/50085

ARTICLE DE JOURNAL OU DE MAGAZINE EN LIGNE

Composante de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année, jour mois). Titre de l'article. *Nom du journal*. URL

Exemple de référence

Paquette, J. (2020, 9 mars). Apparence de conflit d'intérêts dans l'approvisionnement de la Phase 2 du train léger ? *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/ottawa/apparence-de-conflit-dinterets-dans-lapprovisionnement-de-la-phase-2-du-train-leger-291aec116b19d4de222432c4389cc032>

THÈSE OU MÉMOIRE

Composante de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année). *Titre de la thèse* [type de document, nom de l'université]. Nom de la plateforme/du dépôt. DOI ou URL

Exemple de référence

Guilbert-Savary, C. (2023). *Et si le 'Sud' développait le 'Nord'? : déconstruire l'occidentalocentrisme au sein de la communauté franco-québécoise blanche à Montréal via la danse contemporaine héritière des sources africaines* [thèse de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-29128>

PUBLICATION OU RAPPORT DE SOURCE GOUVERNEMENTALE

Composantes de la référence bibliographique

Nom du ministère. (année). *Titre de la publication* (Titre de la série si disponible,

numéro de la publication si disponible). URL

Exemple de référence

Statistique Canada. (2020). *La population noire au Canada : éducation, travail et résilience* (Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration, publication no. 89-657-X2019002). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020002-fra.pdf>

NB : Pour tout autre type de document, se conformer aux normes APA, 7^e édition, sur la page <https://ustpaul.ca/wp-content/uploads/2024/05/apa-7-francais-2024.pdf>